



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 77290

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la nécessité de développer le recyclage du papier, non seulement pour les particuliers, mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de développer le recyclage du papier au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA) s'est engagé, au plan de l'administration centrale et depuis la fin de 2004, dans une stratégie d'utilisation forte de papier recyclé en remplacement progressif du papier non recyclable. Dès 2005, 33 tonnes de ce nouveau matériau ont été commandés et le MJSVA fonctionnera prochainement, après épuisement des anciens stocks, avec 100 % de papier recyclé. Le journal du ministère, la revue Relais, va être, lui aussi, entièrement réalisé sur papier recyclé. Les services et établissements du MJSVA ont été incités à mettre en oeuvre des pratiques écoresponsables et un guide méthodologique a été diffusé à leur intention pour les y aider.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77290

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10118

Réponse publiée le : 20 décembre 2005, page 11822